

PV du conseil d'école du 15 juin 2018

Personnes présentes :

- M FORESTIER, Mme LAMBLA, Mme GRAND CHAVIN, les élus du syndicat scolaire,
- Mmes ALTMAYER, ECARNOT, JAMELOT, ROY, JOUFFROY, HERNANDEZ, BOURGEOIS et HENRY et M BRENEZ, les délégués de parents,
- Mmes BOREY, HOTEL, JAMAIGNE, MONGIN, Ms STEFANETTI, BEAUDET, MEUTERLOS, les enseignants de l'école,
- Mme BAVEREL, directrice et enseignante,
- Mme COEURDEVEY, enseignante en poste à la rentrée 2018
- Mme GIRAUD, service civique.

Personnes excusées

- M GALLIOT, Président du Syndicat Scolaire et maire de Dannemarie,
- Mme ORSAT, psychologue scolaire, M PASCAL enseignant du RASED,
- Mme GROSJEAN, déléguée départementale de l'Education Nationale.
- Mmes GIBERT, COQUET, LECOQ, et M GROUBATCH, délégués de parents
- Mme FRANCOIS
- M JOUFFROY, vice-Président du Syndicat scolaire et maire de Velesmes

Secrétaire de séance : Mme BOREY Aline

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte rendu du conseil du 16 mars
2. Présentation du nouveau projet d'école
3. Bilan des aides aux élèves en difficulté
4. Actions pédagogiques réalisées et à venir
5. Le point sur les travaux prévus : cantine, salle de sieste/motricité, salle polyvalente
6. Rentrée 2018 : les effectifs, les répartitions, l'équipe éducative
7. Manifestations et actions de l'Envolée
8. Questions diverses

Début du conseil : 18 h 10

1. Désignation du secrétaire de séance et approbation du compte rendu du conseil du 15 mars 2018

Mme BOREY est désignée secrétaire.

M GROUBATSH, absent excusé, a notifié par mail que s'il avait été présent il n'aurait pas voté le PV car pas assez détaillé concernant les questions et réponses des parents et du syndicat scolaire. Il est proposé qu'un délégué soit co-secrétaire et relise le PV avant publication. Mme ECARNOT est co-secrétaire pour ce conseil.

Vote à l'unanimité pour l'approbation du compte rendu du conseil d'école du 15 mars 2018.

Mme BAVEREL tient à rappeler que lorsqu'un point du PV ne vous semble pas conforme, vous pouvez le faire remarquer dans les jours qui suivent son envoi afin que cela puisse éventuellement être rectifié.

2. Présentation du nouveau projet d'école : intervention de M STEFFANETTI sur ce point

Toute l'équipe a travaillé sur ce nouveau projet d'école. À partir de l'analyse des caractéristiques de l'école, de ses points faibles, de ses points forts et des nouveaux programmes : 3 axes ont été définis. Ils seront les fils rouges de nos actions pédagogiques tout au long des 4 années à venir.

Axe 1 / Développer, enrichir et construire les langages

Objectif 1 : Donner une place centrale à la construction du langage :

- Le langage oral
- La langue écrite
- Le langage numérique

Objectif 2 : Développer chez l'élève, la confiance en soi, l'estime de soi, l'autonomie, la responsabilisation

Axe 2 / Citoyen dans sa classe, dans son école, dans son village

Objectif 1 : Articuler le fonctionnement de l'école autour de valeurs éthiques et collectives communes.

- Respect de l'autre et de soi-même
- Coopération, entraide
- Compréhension et respect des règles

Axe 3 / Construire les conditions d'une prise en charge éducative cohérente

Objectif 1 : Construire une cohésion et renforcer le lien des personnels pour consolider la réussite des élèves.

Objectif 2 : Densifier/nourrir les informations éducatives à destination des familles.

⇒ Le conseil d'école donne un avis favorable et adopte ce jour le projet d'école 2018-2021

3. Bilan des aides aux élèves en difficulté

Les différents dispositifs d'aide :

Les PPRE : Projet Personnalisé de Réussite Educative : les points forts et les points faibles de l'élève sont notés, des objectifs prioritaires ciblés sont établis et des moyens sont mis en oeuvre pour aider l'élève à atteindre ces objectifs. (Différenciation des apprentissages en fonction de l'élève concerné)

Psychologue scolaire : Mme ORSAT, en remplacement de la psychologue scolaire, est intervenue à la demande des enseignants, parfois des parents, pour faire passer des bilans, avoir des entretiens avec des élèves qui ont besoin d'échanger avec un tiers face à une difficulté, observer un élève dans le groupe classe, conseiller les enseignants sur la gestion d'une situation de « crise » ... Elle fait partie du réseau d'aide (RASED) du secteur de St Vit.

Maître E : M PASCAL intervient dans le cadre du RASED avec exclusivement les élèves de CP et CE1 pour un travail en petit groupe de renforcement en lecture.

	PPRE	Psychologue scolaire	Maître E	APC	Stages RAN
PS		2			
MS		4			
GS		2		10	
CP	0	3	3	0	
CE1	2	3	4	6	
CE2	1	2		8	4
CM1	2	2		2	4
CM2	0	0		1	3
Total	5	18	7	17	11

Stage RAN : Il est organisé durant les vacances scolaires et à destination des CE2, CM1, CM2 : sur proposition des enseignants et avec l'accord des parents. Désormais il s'intitule **stage de réussite**, il s'adresse aux **CM1, CM2**. Les prochains stages auront lieu la première semaine des vacances de juillet et la dernière semaine des vacances d'août.

APC : activités pédagogiques complémentaires : principalement du soutien dans notre école, sur proposition des enseignants et avec l'accord des parents.

4. Actions pédagogiques réalisées et à venir

Eduquer à l'environnement et questionner le monde, Eduquer à la citoyenneté :

- 5 avril : ménage de printemps en partenariat avec les membres du groupe de travail environnement sous l'égide de la mairie de Dannemarie (Mme VACHOT). Mmes FAVORY et LAMBLA ont reproduit cette action dans la commune de Velesmes Essarts.
- APER le 27 mars pour les CM2, action menée par un gendarmes et encadrée par des parents d'élèves. Un élève sélectionné représentera l'école au niveau départemental.
- Plantations dans la cour de l'élémentaire par les CE2 grâce au don de M Groubatsh
- Fabrika sciences pour les CP le 11 juin : fabrication de la carte de bien être
- Projet musique avec Mme Vinter

A venir

- Classes de MS/GS : intervention d'un transcripateur pour sensibiliser les enfants à la déficience visuelle
- Sortie à la ferme de BRUSSEY pour les 3 classes de maternelle (financée par l'Envolée)

Education physique et sportive + parcours santé, Eduquer aux arts et à la culture :

- Classe découverte à Saint Nectaire du 25 au 29 juin : rendez-vous le 25 juin à 6h sur la place de retournement à côté de la salle polyvalente. A cette occasion, les parents pourront stationner leurs véhicules sur le terrain en sable.
- ASCAP : exposition prévue le 3 juillet à partir de 16h30, suivi de la remise des diplômes pour les élèves qui passent en CP et en 6^{ème}
- Lutte pour les maternelles

A venir : APS avec Mme Coquet prévu le 19 juin pour les classes de CM1/CM2

Année 2018-2019

- Reconstitution du partenariat avec l'ASCAP pour le 1^{er} trimestre
- Poursuite du projet musique avec le Conservatoire Régional
- Le syndicat scolaire a voté 2500 € de budget pour les sorties : bus natation CE1/CE2 et reconstitution de la lutte pour les élèves de la petite section au CM2.

Divers :

- **Numérique :** Les Ipad ont été mis en service mais leur environnement n'est pas encore optimal.
- **Langues :** École pilote pour l'application HOLY OWLY : 5 min/jour d'anglais de la MS au CM2. L'enquête pour déterminer le choix entre l'allemand et l'anglais devrait être proposée d'ici la fin de l'année. Un petit déjeuner allemand a été organisé par l'intervenante pour les élèves qui font allemand et une séance de sensibilisation a été effectuée en maternelle.
- **La visite du collège** par les CM2 a eu lieu le 1^{er} juin.

5. Le point sur les travaux : intervention de M FORESTIER sur ce point

⇒ Cantine /La salle de restauration va être restructurée, agrandissement de 11 m² (récupération d'un local de stockage de l'école) pour atteindre 55 m². Ces travaux seront réalisés par les agents techniques. Les travaux concernant les arrivées d'énergie et de fluide seront réalisés par des entreprises. L'achat de four d'un lave-vaisselle de plus grandes capacités, de mobiliers (chaises, tables) permettront d'accueillir entre 125 à 130 élèves. Des éléments en inox seront installés pour répondre aux normes de la réglementation sanitaire. Une fontaine à eau filtrée remplacera l'évier.

Il y aura 2 services de repas, par conséquent le temps de pause méridien ne changera pas. Le service se fera sur table. Il y aura un personnel à la vaisselle + 3 personnels au premier service (les élèves les plus jeunes) / 2 personnels au deuxième service.

Inscriptions connues : L : 107 / M : 108 / J : 117 / V : 90 (Mme BAVEREL fait remarquer que l'information reste manquante pour 13 enfants)

⇒ Salle de motricité/sieste et salle de classe : Afin d'augmenter la capacité d'accueil à la sieste, les salles vont être inversées. Une cloison sera abattue dans l'actuelle salle de classe pour obtenir une future salle de sieste de 80 m².

La future salle de classe pourra elle aussi être agrandie sur un local de rangement. Mme BAVEREL demande que cette réalisation prévue plus tard, soit réalisée pour la rentrée de septembre. M FORESTIER approuve cette requête. Les travaux seront réalisés par les agents techniques.

⇒ Salle polyvalente : travaux prévus pour toute l'année, dès octobre. La salle de convivialité a été demandée à Mme VACHOT : nous l'aurons comme cette année le lundi toute la journée pour la musique, le mardi après midi et le jeudi matin sous réserve. M FORESTIER confirme que l'intégralité des créneaux pourront être utilisés par l'école.

⇒ Mme BAVEREL souligne le futur mouvement d'élèves pour la rentrée 2019 : 16 élèves sortants pour 21 inscriptions attendues en petite section. Il manquerait une salle pour une éventuelle ouverture de classe. M FORESTIER informe qu'une construction éventuelle de 2 classes nécessite un délai de 12-18 mois, il affirme se tenir au courant des effectifs. Une réunion sera proposée pour une discussion en septembre et le sujet sera abordé avant le vote du budget.

6. Rentrée 2018 : effectifs, répartition, équipe éducative

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
CI 1	16	10							26
CI 2	16	10							26
CI 3		7	19						26
CI 4				16	11				27
CI 5				16	11				27
CI 6						26			26
CI 7							16	8	24
CI 8							16	8	24
Total	32	27	19	32	22	26	32	16	206

Toutes les classes exceptées le CE2 seront en cours double. La constitution des classes sera communiquée à la rentrée. Les classes sont réalisées en conseil des maîtres en prenant en compte de nombreux facteurs (PAI / équilibre filles/garçons / élèves en difficultés / comportement / fratrie...), **aucune demande de changement de classe ne sera acceptée.**

Les départs : Services civiques : Gaétan DREZET et Constance GIRAUD. Mme BAVEREL les remercie au nom de l'ensemble de l'équipe pour leur sérieux, leur travail et leurs qualités humaines. Si possibilité, l'appel d'offre de 3 emplois civiques sera reconduit dès la rentrée 2018 / AVS : Katia VOLAND / Enseignants : Françoise HOTEL, Valérie FRANCOIS, Alexandre BEAUDET, Lucas MEUTERLOS.

Les arrivées connues à ce jour : Enseignantes : Mariette GRIVET et Gwenaëlle COEURDEVEY

7. Manifestations de l'ENVOLEE réalisées et à venir : intervention de Mme ROY sur ce point

L'envolée a financé le cycle lutte dans son intégralité. (1500 €) Elle a subventionné la classe découverte à St Nectaire à hauteur de 3000 € et les sorties de fin d'année des maternelles. Mme BAVEREL remercie L'Envolée pour cet effort financier.

L'Envolée ne pourra pas l'année prochaine mener autant d'actions, puisque la salle polyvalente sera indisponible, elle alerte sur l'impossibilité d'un important financement.

Il lui reste une action à mener : la kermesse le 6/07/18. Pour mener à bien cette action, elle a besoin de 30 parents volontaires. Une boîte à lettres a été installée afin que les parents puissent communiquer avec l'Envolée sans passer par le biais des enseignants.

8. Divers

Anniversaires : à partir de la rentrée de septembre, pour répondre aux préconisations de l'Inspection, nous n'organiserons plus de gouters d'anniversaire à l'école avec des gâteaux « maison » car leur traçabilité ne peut être établie. Les enseignants qui ne souhaitent pas donner des gâteaux industriels aux élèves proposeront une autre manière de célébrer ce jour. La classe de CE1 a déjà commencé à réfléchir en conseil de coopération à des propositions qui seront soumises à la rentrée à l'ensemble des élèves de l'élémentaire.

IPAD : L'installation des tablettes dans notre école a connu de nombreuses péripéties. Nous sommes toujours dans l'attente de la validation d'un devis pour permettre le déploiement des tablettes de manière correcte. Mr FORESTIER est dans l'attente d'un devis (MDM, validation de la couverture WIFI et réglementation pour couper la couverture WIFI dans les classes de maternelle, solution pour rechargement central des tablettes)

Vidéoprojecteur interactif tactile : demandé en janvier 2017. Son achat avait été évoqué en conseil d'école d'octobre 2017 car il restait un reliquat sur le budget numérique. Une relance de demande d'achat avait été effectuée en novembre mais elle est restée sans réponse. Cet achat a donc été reprogrammé au budget 2018 et l'équipe enseignante tient à ce qu'il ne soit pas mis en balance avec l'investissement nécessaire au bon déploiement des tablettes. Une décision modificative du budget pourrait permettre de réaliser ces deux investissements. Mr FORESTIER informe qu'une solution est en cours afin d'équiper la classe de Mme JAMAIGNE d'un vidéoprojecteur interactif tactile dès septembre 2018.

Exercice incendie le dernier CR a été transmis au syndicat le 6 juin 2018

Dysfonctionnement signalé dans le bâtiment du milieu, l'alarme ne pouvait pas être déclenchée malgré un test des piles positif. Portes de classe fermées, le niveau sonore de l'alarme du bâtiment élémentaire était un peu faible... (alerte réalisée sans que les enseignants aient été informés au préalable)

À noter que la mise en œuvre d'une alarme anti intrusion n'a pas été validée au budget 2018 par le syndicat scolaire. Même sort pour la sonnerie des heures de classe qui est pourtant demandée depuis 2007.

Exercice confinement fait ce jour 15 juin / alerte météo : tempête de neige (les CM étaient sur le stade et n'ont pas pu être joint par téléphone)

Mr FORESTIER rappelle avoir noté que l'évacuation de la classe côté rue du Quétis est difficile.

Garderie : intervention de M FORESTIER

ALSH le mercredi matin, après- midi, avec ou sans repas à la rentrée 2018. Les informations seront plus précises fin juin. Les éventuelles activités qui se déroulaient dans la salle polyvalente auront lieu dans la salle de convivialité.

Inscription périscolaire : intervention de M FORESTIER

L'installation du système informatique d'inscription au périscolaire (Bel Enfance) a été abandonné face au coût financier trop élevé. Ce logiciel sera mis à disposition au service des collectivités en 2019 par le Département en liaison avec les services financiers. Il sera effectif à la rentrée 2019. Il a été demandé aux représentants du syndicat scolaire si la possibilité d'accueil au périscolaire des élèves étaient maintenue dans les mêmes conditions l'année prochaine. Les représentants ont répondu **qu'à partir de la rentrée les PS ne pourront pas être inscrits à ces trois temps sur une même journée**. Des parents font remarquer que l'information aurait pu être donnée plus tôt pour permettre aux familles de s'organiser.

En raison des travaux de la salle polyvalente, la garderie du soir se fera dans les locaux de l'ALSH, en extérieur ou dans la salle de convivialité.

Le syndicat scolaire, à la demande de Mme HERNANDEZ, indique **qu'un exercice de sécurité incendie sera effectué sur le temps de cantine à la rentrée**.

Stationnement/Incivilités : intervention des parents délégués

Le non-respect des zones de parking, des insultes et des comportements non respectueux sont rapportés. M FORESTIER informe s'être mis en relation avec le lieutenant COVIN de la brigade de St Vit afin de mettre en place des actions. Mme BAVEREL propose la réalisation de panneaux par les élèves, cette action étant en lien avec le projet d'école.

Séance levée à 20h10 : le Syndicat scolaire propose un temps de convivialité autour d'une petite collation et de boissons.

Signature du secrétaire, Mme BOREY, enseignante

signature du président, Mme BAVEREL, la directrice

